



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION



Classe de seconde professionnelle



Conseil-Vente



ANNEXE I

REFERENTIEL DE FORMATION CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE « CONSEIL-VENTE »

Architecture de la classe de seconde professionnelle « Conseil-Vente »

La classe de seconde professionnelle est la première année du cursus de préparation en 3 ans du baccalauréat professionnel par la voie scolaire.

Modules d'enseignement général

4 modules d'enseignement général en cohérence avec l'architecture proposée baccalauréat professionnel.

EG1: Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques	115 h
EG2 : Construction d'une culture humaniste	90 h
EG3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde	110 h
EG4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre	105 h

Modules d'enseignement professionnel

EP1 : Techniques de vente	105 h
EP2 : Environnement du point de vente et merchandising du produit	90 h
EP3 : Spécialisation professionnelle <ul style="list-style-type: none">- Produits de jardin- Animaux de compagnie et produits d'animalerie- Produits alimentaires	120 h

Activités pluridisciplinaires

Elles sont mises en œuvre dans le module EP3.

Produits de jardin	Sciences et techniques horticoles ; Biologie-écologie ; SESG/Techniques commerciales	30h
Animaux de compagnie et produits d'animalerie	Zootchnie/animalerie ; Biologie-écologie ; SESG/gestion commerciale	30h
Produits alimentaires	SESG/Techniques commerciales ; Génie alimentaire	30h

Cette classe de seconde est une formation professionnalisante.

L'architecture de la formation proposée témoigne de l'importance particulière donnée à la formation professionnelle.

La formation se déroule sur 36 semaines, se répartissant en cinq ensembles distincts :

- 30 semaines, soit 870 heures d'enseignement en établissement comprenant : l'enseignement général (4 modules de 405 heures au total), l'enseignement professionnel (3 modules de 345 heures au total dont 30 heures pour les activités pluridisciplinaires), l'enseignement à l'initiative des établissements de 120 heures,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) de stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la mise à niveau des élèves,
- 1 semaine (ou son équivalent en temps) pour la réalisation de travaux pratiques renforcés,
- 4 à 6 semaines de stages individuels et/ou collectifs en milieu professionnel, dont 3 prises sur la scolarité, complétées d'1 à 3 semaines prises sur les congés scolaires.

Enseignements à l'initiative de l'établissement

L'organisation de ces enseignements est pilotée par l'établissement selon un projet pédagogique construit par l'équipe pédagogique de l'établissement et validé par le Conseil d'Administration.

Visées

- consolidation de compétences méthodologiques : lecture de consignes, gestion de la trace écrite, organisation du travail, autonomie, appropriation de l'outil documentaire...
- consolidation de compétences civiques, sociales et professionnelles : droits de l'homme, citoyenneté, vie en société, respect d'autrui, projet sportif et/ou culturel; débats sur choix techniques.... L'enseignement moral et civique (EMC) s'inscrit dans le cadre des EIE à une hauteur de au moins 15 heures et contribue au développement des compétences citées.
- orientation, projet individuel et professionnel de l'élève, aide à la réussite, aide individualisée...

Ces enseignements contribuent à l'individualisation de la formation.

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable

Le stage collectif (une semaine ou son équivalent fractionné, non pris sur les semaines de stage) fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet. Les deux thématiques développées, il poursuit des objectifs communs :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

La sensibilisation des élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention est aussi réalisée à travers les modules EP1 EP2 et EP3 et les périodes en milieu professionnel.

Quant au développement durable, il est pris en compte dans trois composantes économique, sociale et environnemental dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.

Le stage collectif permet la réflexion et la mise en œuvre d'une action dans un cas concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre du stage collectif.

Le choix des thématiques et les compétences à développer seront raisonnées sur l'ensemble du cursus.

Mise à niveau des élèves

Potentiel de 30h, à organiser avec des procédures les plus individualisées possibles selon la progression des enseignements (tutorat, suivi d'un travail personnel particulier...).

La famille de métiers

Cette seconde professionnelle appartient à la famille de métiers du “Conseil vente” qui regroupe trois secteurs professionnels, à savoir : “conseil vente produits alimentaires” qui inclut la vente de vins et spiritueux, “conseil vente produits d’animalerie” et « conseil vente produits de jardins ».

Il regroupe actuellement trois baccalauréats professionnels :

- « Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons),
- « Technicien-conseil vente en animalerie”,
- « Technicien-conseil-vente univers jardinerie ».

L’enseignement professionnel en seconde professionnelle « Conseil vente » a deux objectifs :

- faire découvrir les trois secteurs de la vente que sont la vente de produits alimentaires, la vente en animalerie et la vente de produits de jardin ;
- faire acquérir un début de professionnalisation au niveau 3 dans l’une des trois spécialités en fonction du baccalauréat professionnel de niveau 4 offert par l’établissement de formation.

Il comprend une formation en établissement et en milieu professionnel.

La formation en établissement

Les modules EP1 et EP2 sont communs à l’ensemble du secteur et visent à initier à la vente et à ses techniques.

Le module EP3 aborde la professionnalisation spécifique ; il permet d’éclairer l’orientation des apprenants vers une spécialité d’un baccalauréat professionnel.

L’équipe pédagogique construit une progression en s’appuyant sur des modalités variées : cours, travaux pratiques, activités pluridisciplinaires, actions de coopération internationale, stages individuels et/ou collectifs de 4 à 6 semaines, travaux pratiques renforcés, visites de salons et foires professionnels, interventions de professionnels, voyages d’études, etc. Ces modalités doivent être les plus concrètes possibles, et privilégier le recours aux ressources locales et en particulier celles de l’exploitation et des ateliers pédagogiques de l’établissement.

Le module EP1: Techniques de vente

Ce module permet de s’initier aux techniques de vente et aux tâches commerciales usuelles.

Le module EP2: Environnement du point de vente et merchandising du produit

Ce module vise l’acquisition des savoir-faire gestuels et comportementaux, en particulier dans leur dimension de travail en équipe. Des apports disciplinaires en techniques de vente visent

à élargir cette expérience à l'ensemble de grands types de situations des métiers de la vente. Ce module développe aussi l'apprentissage du travail en sécurité et de l'autonomie.

Le module EP3: Connaissance des produits

Ce module permet un début de professionnalisation spécifique en cohérence avec le stage et la spécialité professionnelle choisie du baccalauréat professionnel correspondant. L'enseignement s'appuie sur des mises en situation concrètes et signifiantes. Celles-ci peuvent aussi intégrer des activités d'éducation au développement durable et privilégier des démarches de projet.

Pour la spécialité « Conseil vente de produits de jardin » : Il s'agit d'acquérir et de mettre en œuvre les connaissances techniques et savoir-faire pratiques nécessaires à la vente des produits de jardin. La jardinerie école ou une entreprise de référence est le support d'étude de ces objectifs.

Pour la spécialité « Conseil vente d'animaux de compagnie et de produits d'animalerie » : Ce module de techniques professionnelles animalières permet l'acquisition des apprentissages fondamentaux concernant l'identification des animaux, des végétaux aquatiques, des équipements, produits et accessoires couramment commercialisés. Les mises en situations professionnelles à partir de l'animalerie pédagogique (observations, interventions sur les animaux, maintenance des installations), occupent une place essentielle dans ce module.

Pour la spécialité « Conseil vente de produits alimentaires » : Ce module vise à faire acquérir les bases scientifiques et pratiques nécessaires pour commercialiser un produit alimentaire. L'objectif est de montrer la diversité des produits alimentaires en lien avec leur origine. La mise en évidence de leurs particularités permet de définir les conditions de mise en rayon.

La pratique professionnelle

Les travaux pratiques renforcés

Ils sont liés de manière transversale aux trois modules professionnels : EP1, EP2 et EP3. Ils visent à mettre les apprenants en situation concrète.

Ils doivent leur permettre d'assurer le suivi du rayon de la spécialité choisie et son approvisionnement, de maintenir le rayon en état marchand, d'organiser un évènement commercial (salons, portes ouvertes) et de mettre en œuvre une communication commerciale, des techniques de vente, d'encaissement, d'approvisionnement...

Selon l'option :

- mener des activités techniques sur la jardinerie école (installation et entretien du rayon, réalisation de coupes florales, de jardinières, aménagements de massifs...)
- mener des activités techniques sur l'animalerie pédagogique (installation d'un habitat d'exposition, acclimatation, mise en place de reproduction ...)

- assurer le respect de la chaîne du froid, l'entretien des produits, situer les produits dans les rayons en fonction de la gamme concernée, analyser l'étiquetage selon les rayons...

La formation en milieu professionnel

Durée :

La formation professionnelle comprend des périodes de stages d'une durée de 4 à 6 semaines dont 3 prises sur la scolarité et au moins 4 sont réalisées en individuel.

Objectifs :

1. la découverte des réalités professionnelles,
2. développement pratique de savoir-faire : savoir-faire gestuels et utilisation de matériels,
3. développement pratique d'un savoir-être spécifique répondant aux exigences du monde professionnel : respect des consignes, travail en équipe, etc.,
4. l'acquisition de l'autonomie,
5. le développement des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes : analyse du point de vente.

Lieux

Les stages se déroulent dans un point de vente du secteur concerné :

Pour la spécialité « Conseil-vente de produits de jardin » : jardineries, libres services agricoles, rayons jardin des grandes surfaces ;

- Pour la spécialité « Conseil-vente animaux de compagnie et produits d'animalerie » : animaleries, rayons animaleries des jardineries et libres services agricoles. Le stage se réalise dans une unité de vente proposant des animaux vivants ;

- Pour la spécialité « Conseil-vente de produits alimentaires » : tout type de magasin de vente au détail de produits alimentaires (épiceries de quartier, supérettes, grandes surfaces d'alimentation (GSA), magasins biologiques, magasins de coopérative, cave à vin...). Sont exclues: boulangeries-pâtisseries, boucheries-charcuteries, poissonneries, qui font appel à d'autres compétences.

L'apprenant doit pouvoir au cours de ses stages :

- développer sa connaissance des produits,
- faire de la mise en rayon, du réapprovisionnement, veiller au maintien du rayon en bon état, retirer les produits impropres à la vente ;
- entretenir les végétaux/animaux pour les spécialités concernées
- participer à la vente des produits
- identifier la structure juridique du point de vente et les principales caractéristiques de son environnement,

- identifier les méthodes de vente mises en pratique dans le point de vente.

Pour l'organisation des stages, les équipes veillent au respect des règles en vigueur.

Les périodes en milieu professionnel peuvent être de différentes natures

- Des activités pédagogiques centrées sur le monde professionnel (y compris les visites), faisant l'objet de plages horaires hebdomadaires ou non, se déroulent dans le cadre des modules de formation. Elles correspondent à l'organisation de séances classiques (pédagogie de la découverte, de projet...) ou se rapportent à des modalités d'individualisation de parcours de formation. Ces dispositifs, visant à faciliter les apprentissages, relèvent de la responsabilité des équipes pédagogiques et de l'autonomie de l'établissement.

- Des stages en milieu professionnel, encadrés par un maître de stage et une convention de stage. Ils ont vocation à appréhender le monde professionnel de manière transversale et concrète. Ces périodes peuvent donner lieu à la rédaction d'un dossier ou d'un rapport. Ces stages font l'objet d'indications précises dans les annexes des arrêtés des référentiels de formation et les notes de service de cadrage. Les durées de stage notifiées dans les référentiels de formation font explicitement référence à cette deuxième catégorie de périodes en entreprise

Pour toutes les activités en entreprise, il convient de se référer à la Note de service DGER/SDPFE/2017-216 du 10 mars 2017 : Périodes de formation en milieu professionnel, stages et autres séquences en milieu professionnel des élèves et étudiants de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles.

Modules de formation

Module EG1

Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde est une propédeutique au cycle terminal du baccalauréat professionnel afin de donner de la cohérence sur les trois années de formation. L'enseignement du module EG1 permet l'acquisition progressive d'une culture scientifique et le développement de l'esprit critique afin d'éclairer les choix citoyens sur des questionnements autour d'enjeux du monde actuel parmi : santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité. L'enseignement vise à l'acquisition des étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur une pratique expérimentale, l'usage et le traitement de données numériques et d'informations ainsi que l'exploitation de modèles. Le développement de compétences transversales doit permettre à l'apprenant de s'adapter à l'évolution des métiers, d'envisager une poursuite d'études et de se former tout au long de la vie. Les situations d'enseignement proposées sont simples en classe de seconde et se complexifient au fil des années.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
Physique-Chimie	30 h
Maths	60 h
Biologie-Ecologie	15 h
TIM	10 h

Module EG2

Construction d'une culture humaniste

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement se situe dans le droit fil du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il constitue une année de consolidation des acquis du collège et

prépare l'atteinte des capacités du cycle terminal. Ainsi permet-il la découverte et la compréhension de faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir différentes visions du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire et des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

Cet enseignement contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture, d'écriture et d'expression orale, ainsi que la culture littéraire ; il participe également à la formation d'un citoyen qui se construit dans la confrontation aux autres, à leurs expériences et à leurs valeurs.

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
Histoire-Géographie	30 h
Lettres	60 h

Module EG3

Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde professionnelle voit l'horizon familial de l'apprenant s'élargir par l'exploration de deux domaines structurant les enseignements : le domaine de la vie sociale, économique et culturelle et celui de la vie professionnelle. L'étude d'une langue vivante permet une découverte de l'altérité et de la diversité culturelle au-delà du cercle d'influence de la langue maternelle.

L'enseignement du module EG3 permet à l'apprenant d'acquérir de nouveaux repères artistiques, culturels, linguistiques et médiatiques, de s'éveiller à l'environnement socio-économique dans lequel il évolue et de découvrir le monde du travail, en l'interrogeant sous des angles différents (culturel, social, économique et médiatique).

Disciplines mobilisées

Disciplines	Volumes horaires
SESG	30 h
ESC	20 h
LV	60 h

Module EG4

L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un parcours global de formation en lien avec les enjeux d'intégration citoyenne, l'appropriation du principe de laïcité, mais aussi avec les attentes des milieux professionnels et sociaux. Dans la continuité des objectifs poursuivis dans le cadre du socle commun et en vue de l'acquisition de la capacité à agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles visée par le cycle terminal du bac professionnel, la classe de seconde doit permettre aux apprenants de développer des projets mettant en œuvre :

- Des expériences motrices variées
- Des compétences méthodologiques dans la conduite collective de projets
- Des stratégies collaboratives
- L'appropriation d'outils et de démarches numériques permettant une communication universelle, autonome, raisonnée et responsable

Disciplines	Volumes horaires
EPS	60 h
ESC	10 h
TIM	20 h
EMC/EIE	15 h

Module EP1

Techniques de vente

Objectif général

Appliquer les techniques de vente et réaliser les tâches commerciales usuelles.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
S'approprier les techniques de vente. Assurer l'encaissement et réaliser les tâches comptables usuelles.	SESG/gestion commerciale	- 105h	

Module EP2

Environnement du point de vente et merchandising du produit

Objectif général

Adapter l'activité de vente au secteur professionnel

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Situer le point de vente dans son environnement. Participer au merchandising du rayon et au suivi des stocks	SESG/gestion commerciale	90h	

Module EP3

Produits de jardin

Objectif général

Acquérir et mettre en œuvre les connaissances scientifiques et techniques et les savoir-faire pratiques nécessaires à la vente des produits de jardin.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Reconnaître les principaux végétaux de jardin Identifier les principaux produits de jardins inertes	STH	90h	30h : STH Bio-écologie SESG/gestion commerciale
Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants. Réaliser les opérations professionnelles spécifiques aux produits sur le lieu de vente	Biologie-écologie	30h	

Module EP3

Animaux de compagnie et produits d'animalerie

Objectif général

S'initier à la mise en œuvre des opérations techniques nécessaires à l'entretien des animaux et de leur habitat dans le respect du bien-être animal.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Identifier les espèces les plus couramment commercialisées. Identifier les équipements et produits les plus couramment commercialisés.	Zootecnie, animalerie	90h	30h : Zootecnie, animalerie Bio-écologie SESG/gestion commerciale
Mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires au bien-être des espèces et au bon fonctionnement des installations. Présenter les caractéristiques biologique et écologiques des êtres vivants	Biologie-écologie	30h	

Module EP3

Produits alimentaires

Objectif général

Acquérir et appliquer les connaissances de base nécessaires à la commercialisation des produits alimentaires.

Objectifs du module	Discipline	Horaire	Pluri
Identifier les différents produits alimentaires en relation avec leur origine et leur consommation.	Génie alimentaire	75h	
Décrire les caractéristiques chimiques, biologiques et organoleptiques des produits alimentaires. Mettre en relation fabrication et présentation commerciale	Chimie, Biochimie, Microbiologie, Biotechnologie	- 45h	30h : Génie alimentaire SESG/gestion commerciale

Les unités de formation :

Module EG1

Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde est une propédeutique au cycle terminal du baccalauréat professionnel afin de donner de la cohérence sur les trois années de formation. L'enseignement du module EG1 permet l'acquisition progressive d'une culture scientifique et le développement de l'esprit critique afin d'éclairer les choix citoyens sur des questionnements autour d'enjeux du monde actuel parmi : santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité. L'enseignement vise à l'acquisition des étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur une pratique expérimentale, l'usage et le traitement de données numériques et d'informations ainsi que l'exploitation de modèles. Le développement de compétences transversales doit permettre à l'apprenant de s'adapter à l'évolution des métiers, d'envisager une poursuite d'études et de se former tout au long de la vie. Les situations d'enseignement proposées sont simples en classe de seconde et se complexifient au fil des années.

Attendus de la formation

Les notions abordées dans le champ du numérique sont à mettre en lien avec le DIGCOMP et sa déclinaison française le CRCN afin de commencer à préparer au mieux les apprenants à la certification Pix qui intervient en fin de classe de terminale.

Interpréter des faits en s'appuyant sur une ou des étapes de démarche scientifique

- Appropriation guidée, à partir d'un contexte, d'un problème ou de questionnements
- Raisonnement scientifique pour proposer quelques étapes d'une stratégie de résolution
- Réalisation d'une ou des étapes de la démarche proposée par l'apprenant ou par le professeur
- Exploitation, éventuellement guidée, de données et de résultats obtenus par l'apprenant ou communiqués par le professeur

Analyse d'un phénomène dans son contexte

- Appropriation d'un contexte
- Traduction du phénomène en langage mathématique

Traitement des données adapté à un contexte et un phénomène étudié

- Utilisation d'indicateurs statistiques de position et de dispersion
- Utilisation des fonctionnalités de base du tableur

Exposition des données adaptée au contexte et représentative du phénomène étudié

- Représentation de données non spatialisées par création de graphiques simples

Utilisation d'un modèle adapté au phénomène étudié

- Situations de proportionnalité
- Utilisation de représentations géométriques
- Ajustements affines et modèles continus de fonctions
- Modèles probabilistes

Validation d'une conjecture ou d'une théorie

- Pertinence du modèle
- Interprétation, analyse des résultats

Communication / diffusion de la réponse

- Représentation/restitution

Module EG2

Construction d'une culture humaniste

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement se situe dans le droit fil du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il constitue une année de consolidation des acquis du collège et prépare l'atteinte des capacités du cycle terminal. Ainsi permet-il la découverte et la compréhension de faits s'inscrivant dans le temps et l'espace ; il développe une ouverture d'esprit qui permet d'acquérir différentes visions du monde. A cette fin, on développe des savoir-faire et des méthodes d'analyse, en utilisant des outils documentaires de nature différente (cartes, textes, documents iconographiques, etc.).

Cet enseignement contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture, d'écriture et d'expression orale, ainsi que la culture littéraire ; il participe également à la formation d'un citoyen qui se construit dans la confrontation aux autres, à leurs expériences et à leurs valeurs.

Attendus de la formation

L'enseignement vise à permettre aux apprenants de mobiliser des références et des démarches pour identifier et analyser des faits historiques et géographiques et pour interpréter des œuvres littéraires et artistiques et exprimer une émotion, un avis.

Analyse du rôle des hommes et des femmes dans les bouleversements du monde (fin XVIII°-début XX°)

L'Amérique et l'Europe en révolution (1760-1804)

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- La Révolution américaine (1775-1787)
- La Révolution française (1789-1799)
- La Révolution de Saint-Domingue (1791-1804)

Traitement général du thème : L'Amérique et l'Europe en révolution (1760-1804)

Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e, milieu XX^e)

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Paysans et paysannes au village, en France au XIX^e siècle
- Etre ouvrier/ouvrière en France au XIX^e siècle
- Travailler dans les colonies françaises au XIX^e siècle

Traitement général du thème : Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e, milieu XX^e)

Analyse, à des échelles variées, des relations entre sociétés et territoires

Diversité des territoires ruraux français

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Entre ville et campagne, exemple d'un espace périurbain en France
- Entre déprise et renaissance, exemple d'un espace rural peu dense
- La multifonctionnalité, exemple d'un espace agricole

Traitement général du thème : Diversité des territoires ruraux français

Les sociétés et les risques

Etude de deux situations au moins parmi les suivantes :

- Etude contextualisée d'un risque naturel
- Etude contextualisée d'un risque technologique
- Approche comparée d'un risque du même type dans un pays développé et un pays en développement

Traitement général du thème : Les sociétés et les risques

Interprétation de textes et de documents variés

- Genres littéraires majeurs
- Écrits fonctionnels et sociaux
- Démarches de lecture active

Production d'oraux et d'écrits d'appropriation

- Oraux d'appropriation
- Écrits d'appropriation

Étude en contexte du bon usage de la langue orale et de la langue écrite

- Respect des codes de l'écrit
- Respect des codes de l'oral
- Précision et nuance du lexique

Module EG3

Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

Finalités de l'enseignement

La classe de seconde professionnelle voit l'horizon familial de l'apprenant s'élargir par l'exploration de deux domaines structurant les enseignements : le domaine de la vie sociale, économique et culturelle et celui de la vie professionnelle. L'étude d'une langue vivante permet une découverte de l'altérité et de la diversité culturelle au-delà du cercle d'influence de la langue maternelle.

L'enseignement du module EG3 permet à l'apprenant d'acquérir de nouveaux repères artistiques, culturels, linguistiques et médiatiques, de s'éveiller à l'environnement socio-économique dans lequel il évolue et de découvrir le monde du travail, en l'interrogeant sous des angles différents (culturel, social, économique et médiatique).

Attendus de la formation

Dans cet enseignement, il s'agit d'éveiller les apprenants à leur environnement socio-économique en privilégiant les mises en activité à partir de supports adaptés et d'exemples issus de la vie courante et/ou du champ professionnel. Il s'agit également d'accompagner les apprenants dans leur découverte du monde du travail et de les sensibiliser aux représentations sociales, culturelles et artistiques des métiers.

L'approche du champ médiatique s'inscrit quant à elle, dans une véritable éducation aux médias et à l'actualité, prenant appui d'une part sur l'observation et la caractérisation des relations d'une famille de métiers avec les médias, et d'autre part sur les pratiques des apprenants en tant que contributeurs au flux d'information. *In fine* il s'agit d'interroger le processus de création de contenus d'actualité et leur statut « culturel » de produit de consommation.

Cet enseignement, positionné entre celui du collège et l'entrée dans le cycle terminal professionnel permet la construction de nouveaux repères culturels et linguistiques par une pédagogie de la mise en situation active et la pratique de l'ensemble des activités langagières, tant dans le domaine de la vie sociale et culturelle que dans celui de la vie professionnelle.

L'activité socio-économique

- Production et combinaison productive
- Les revenus des ménages et la répartition des richesses
- La consommation des ménages, l'épargne et l'endettement

Le monde du travail

- Repères socio-économiques du contexte professionnel
- La relation de travail

- Représentations sociales, culturelles et artistiques des métiers

Le champ médiatique

- Relations du champ professionnel aux médias
- Contributeur et consommateur de médias, à la recherche d'une responsabilité critique
- L'information médiatique (news), un produit de consommation culturelle ?

L'ouverture sur le monde à travers la pratique d'une langue vivante étrangère

- Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : niveau de compétence attendu, niveau **A2 + du CECRL** « utilisateur de niveau seuil supérieur au niveau intermédiaire ou de survie ».
- Cinq activités langagières
- Approche actionnelle
- Contextualisation dans les situations de la vie courante

Module EG4

L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un parcours global de formation en lien avec les enjeux d'intégration citoyenne, l'appropriation du principe de laïcité, mais aussi avec les attentes des milieux professionnels et sociaux. Dans la continuité des objectifs poursuivis dans le cadre du socle commun et en vue de l'acquisition de la capacité à agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles visée par le cycle terminal du bac professionnel, la classe de seconde doit permettre aux apprenants de développer des projets mettant en œuvre :

- Des expériences motrices variées
- Des compétences méthodologiques dans la conduite collective de projets
- Des stratégies collaboratives
- L'appropriation d'outils et de démarches numériques permettant une communication universelle, autonome, raisonnée et responsable

Attendus de la formation

L'enseignement de ce module, résolument pluridisciplinaire, mobilise l'horaire d'EMC fléché dans les EIE en vue de travailler sur un projet permettant aux élèves de s'approprier et mettre en œuvre le principe de laïcité, en s'appuyant notamment sur l'hommage à Samuel Paty et la journée de la laïcité du 9 décembre. L'enseignement d'ESC permet d'intervenir en appui sur ce projet notamment sur le plan méthodologique en favorisant des méthodes actives et une approche collaborative de l'action, mais aussi en matière de diffusion médiatique de cette action. Une attention particulière est donc portée aux traces attestant de l'engagement du groupe classe, et de chacun, en vue de la valorisation institutionnelle et publique de l'action. Les TIM sont mobilisées pour permettre la production de supports numériques de création et de partage adaptés en vue de cette diffusion médiatique. Les notions abordées dans le champ

du numérique sont à mettre en lien avec le DIGCOMP et sa déclinaison française le CRCN afin de commencer à préparer au mieux les apprenants à la certification Pix qui intervient en fin de classe de terminale.

Le total cumulé des horaires EMC-ESC-TIM est à regrouper en début d'année scolaire pour conduire l'action à l'occasion de la journée de la laïcité fixée au 9 décembre.

Dans le contexte de ce module à fortes visées citoyennes et collaboratives, les thématiques supports de formation en lien avec la motricité, doivent nécessairement être précisées par l'enseignant EPS (l'équipe si l'établissement compte plus d'un enseignant EPS) au regard de son contexte local d'enseignement et ainsi préparer au mieux ce qui est à enseigner-certifier sur les années de 1ère et terminale.

Pour une Education Physique, sportive, artistique et d'entretien

- Efficacité motrice dans les projets de performance individuel et collectif
- Procédures d'échauffement / préparation
- Investissement dans différents rôles sociaux

Engagement dans un projet citoyen en lien avec les valeurs de la République

- Appropriation et mise en œuvre du principe de laïcité
- Engagement dans un projet collectif
- Diffusion de l'action conduite

Outils informatiques de création et de partage de contenus pour un usage universel, autonome, raisonné et responsable

- Environnement numérique, risques, sécurité, accessibilité
- Création de contenus numériques universels et responsables

Module EP1

Techniques de vente

Objectif général du module : Appliquer les techniques de vente et réaliser les tâches commerciales usuelles.

Objectifs du module

Objectif 1- S'approprier les techniques de vente

Objectif 2- Assurer l'encaissement et réaliser les tâches comptables usuelles

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise la connaissance des formes de vente, l'acquisition des techniques de base de la négociation-vente, la maîtrise de l'encaissement et des tâches comptables usuelles.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 : S'approprier des techniques de vente

1.1-Analyser le comportement d'achat du consommateur sur le point de vente.

1.2-Identifier les formes de vente et adapter les techniques de vente.

1.3-Utiliser les techniques de la négociation-vente.

Objectif 2: Assurer l'encaissement et réaliser les tâches comptables usuelles

2.1-Tenir la caisse et réaliser l'encaissement des ventes.

2.2-Identifier les différents modes de paiement.

2.3-Identifier les principaux indicateurs de gestion commerciale.

2.4-Tenir les principaux documents usuels liés à la vente : bons de livraison, factures, cadenciers.

Module EP2

Environnement du point de vente et merchandising du produit

Objectif général du module : Adapter l'activité de vente au secteur professionnel

Objectifs du module

Objectif 1-Situer le point de vente dans son environnement

Objectif 2 -Participer au merchandising du rayon et au suivi des stocks

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à l'identification des principales caractéristiques de l'environnement juridique, économique et commercial du point de vente et à l'appropriation des principales techniques de merchandising appliquées au rayon.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1: Situer le point de vente dans son environnement

1.1-Identifier les principales structures juridiques d'entreprises.

1.2-Identifier les principales règles du droit du travail.

1.3-Prendre en compte la réglementation liée à la vente et la gestion du rayon.

1.4-Identifier les principaux opérateurs de la filière

1.5-Décrire un circuit de distribution.

1.6-Identifier les principaux types de points de vente.

Objectif 2: Participer au merchandising du rayon et au suivi des stocks

2.1- Identifier les notions de merchandising.

2.2- Réaliser la mise en rayon et son suivi

2.3- Participer au suivi des stocks.

Module EP3

Produits de jardin

Objectif général du module :

Acquérir et mettre en œuvre les connaissances scientifiques et techniques et les savoir-faire pratiques nécessaires à la vente des produits de jardin.

Objectifs du module :

Objectif 1 - Reconnaître les principaux végétaux du jardin

Objectif 2 - Identifier les principaux produits de jardin inertes

Objectif 3 - Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants

Objectif 4 - Réaliser les opérations professionnelles spécifiques aux produits sur le lieu de vente

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la connaissance, au suivi et à l'entretien des produits horticoles et de jardinage les plus couramment commercialisés. La connaissance des produits, dans le but du conseil au client, constitue une priorité pour la reconnaissance des compétences professionnelles de l'apprenant. Le support d'étude est constitué de la jardinerie école ou d'une entreprise de référence.

Ce module est abordé en intégrant les incidences des choix d'approvisionnement et des pratiques du jardinage sur l'environnement.

L'importance de l'observation et des mises en situation pratique caractérise ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir.

La connaissance des végétaux donne lieu à l'élaboration de fiches techniques. Dans les produits inertes, l'étude du matériel n'est pas au programme de seconde.

L'objectif 3 vise à faire acquérir les connaissances et les méthodes d'étude relatives au monde du vivant. Ces connaissances constituent les bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques à mettre en œuvre dans le domaine de la commercialisation et de la vente. Elles permettent aussi de comprendre les impacts possibles des pratiques professionnelles sur la biodiversité et les écosystèmes.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1: Reconnaître les principaux végétaux de jardin

- 1.1-Présenter la diversité et la saisonnalité des produits.
- 1.2-Identifier les produits de chaque catégorie.
- 1.3-Décrire les végétaux: caractéristiques et exigences pédoclimatiques.
- 1.4-Citer l'utilisation des végétaux dans les espaces aménagés extérieurs et intérieurs.

Objectif 2: Identifier les principaux produits de jardin inertes

- 2.1-Présenter la diversité et la saisonnalité des produits.
- 2.2-Identifier les principaux produits de chaque catégorie.
- 2.3-Présenter leurs caractéristiques.
- 2.4-Citer l'utilisation de ces produits dans les espaces aménagés extérieurs et intérieurs.

Objectif 3: Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants

- 3.1-Décrire l'organisation et le fonctionnement des animaux et des végétaux : organisation et fonctionnement général des animaux, organisation et fonctionnement général des végétaux.
- 3.2-Identifier et discriminer les êtres vivants
- 3.3-Situer les êtres vivants dans leur environnement : interactions entre les êtres vivants et leur environnement, rôle de l'homme sur la biodiversité.

Objectif 4: Réaliser les opérations techniques spécifiques aux produits sur le lieu de vente.

- 4.1-Identifier les techniques horticoles nécessaires au maintien de la qualité des produits sur le lieu de vente.
- 4.2-Mettre en œuvre les principales opérations techniques d'entretien et de suivi des produits horticoles.

Module EP3

Animaux de compagnie et produits d'animalerie

Objectif général du module :

S'initier à la mise en œuvre des opérations techniques nécessaires à l'entretien des animaux et de leur habitat dans le respect du bien-être animal.

Objectifs du module

Objectif 1- Identifier les espèces les plus couramment commercialisées

Objectif 2- Identifier les équipements et produits les plus couramment commercialisés

Objectif 3- Mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires au bien-être des espèces et au bon fonctionnement des installations

Objectif 4 - Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la connaissance et à l'entretien des animaux les plus couramment commercialisés en animalerie.

Il est principalement mis en œuvre sous la forme de travaux pratiques ; la connaissance des animaux donne lieu à l'élaboration des fiches techniques. Ces apprentissages, essentiels dans ce module, ont pour support des mises en situation professionnels à partir de l'animalerie pédagogique : observations, interventions sur les animaux, maintenance des installations. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques renforcés permettent d'y parvenir.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1: Identifier les espèces les plus couramment commercialisés

1.1-Reconnaître les espèces.

1.2-Présenter leur origine et leurs caractéristiques.

Objectif 2: Identifier les équipements et produits les plus couramment commercialisés

2.1-Présenter les caractéristiques des équipements.

2.2-Présenter les caractéristiques des produits.

Objectif 3: Mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires au bien-être des espèces et au bon fonctionnement des installations

3.1-Prendre en compte l'animal comme être sensible ayant des exigences spécifiques.

3.2-Observer les animaux et contrôler les conditions d'ambiance.

3.3-Assurer les soins aux animaux dans leur environnement.

Objectif 4: Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants

4.1-Décrire l'organisation et le fonctionnement des animaux et des végétaux : organisation et fonctionnement général des animaux, organisation et fonctionnement général des végétaux.

4.2-Identifier et discriminer les êtres vivants.

4.3 -Situer les êtres vivants dans leur environnement : interactions entre les êtres vivants et leur environnement, rôle de l'homme sur la biodiversité.

EP3 : Produits alimentaires

Objectif général du module : acquérir et appliquer les connaissances de base nécessaires à la commercialisation des produits alimentaires

Objectifs du module

Objectif 1- Identifier les différents produits alimentaires en relation avec leur origine et leur consommation

Objectif 2- Décrire les caractéristiques chimiques, biologiques et organoleptiques des produits alimentaires

Objectif 3 – Mettre en relation fabrication et présentation commerciale

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

En complément des autres modules professionnels, ce module vise à acquérir les bases scientifiques et pratiques nécessaires pour commercialiser un produit alimentaire. L'objectif est de montrer la diversité des produits alimentaires en lien avec leur origine. La mise en évidence de leurs particularités permet de définir les conditions de mise en rayon.

Les exemples sont pris de façon à illustrer la diversité des secteurs et des produits alimentaires, y compris les boissons non alcoolisées et les vins et spiritueux. De la pluridisciplinarité et des travaux renforcés permettent d'y parvenir.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1: Identifier les différents produits alimentaires en relation avec leur origine et leur consommation

- 1.1 -Distinguer les divers produits alimentaires commercialisés : classification commerciale des produits animaux et végétaux.
- 1.2 -Identifier l'origine des produits, les contraintes de la production agricole et les relations production/transformation/commercialisation.
- 1.3 -Présenter les rôles de l'étiquetage.
- 1.4 - Décrire les grandes tendances de l'alimentation.

Objectif 2 : Décrire les caractéristiques chimiques, biologiques et organoleptiques des produits alimentaires

- 2.1-Citer les principaux constituants des produits alimentaires.
- 2.2-Appréhender les incidences de la présence microbienne dans les produits alimentaires.
- 2.3-Citer les principales évolutions physico-chimiques et biologiques des produits alimentaires.
- 2.4-Présenter les propriétés organoleptiques d'un aliment.

2.5-Établir les liens entre alimentation et santé.

Objectif 3 : Mettre en relation fabrication et présentation commerciale

3.1-Citer les différentes étapes d'une fabrication.

3.2-Comparer la commercialisation du produit artisanal et du produit industriel.